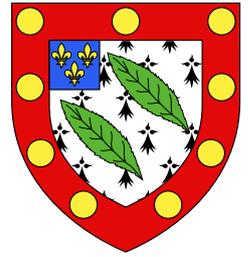


T ré dion



Juillet 2022



LA MAIRIE



Place Saint Christophe
Tél. 02 97 67 11 331
mairie.tredion@wanadoo.fr
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.tredion.fr

L'AGENCE POSTALE

Place Saint Christophe
Tél. 02 97 67 14 66
Heures d'ouverture :
Du mardi au samedi
de 9h à 12h
Levée du courrier :
à 12h



LA MÉDIATHÈQUE



Place Saint Christophe
Tél. 02 97 67 18 52
mediatheque-tredion@orange.fr
Heures d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 14h à 18h
Samedi de 10h à 12h
(Se renseigner auprès de l'Agence Postale)
Fermeture estivale du 25 juillet au 15 août
inclus.

Infos Communales

Mot du Maire	3
État Civil.....	4
Les Conseils Municipaux.....	5-7
Résultats des élections présidentielles et législatives 2022.....	8
Situation financière (les ratios)	9
Urbanisme	10-11
Réalisation de travaux.....	12
Aménagement voiries	13
Infos locales diverses	14-15
La Médiathèque	16-17
École St Martin.....	18
Conseil Municipal des enfants	18
Opération SAM.....	19
Départs en retraite.....	19
Collecte dons pour l'Ukraine.....	19

Associations Trédionnaises

APEL	20
Kergallo	21
Le Temps de lire	21
Amicale des retraités.....	21
Comité des Fêtes	22
La Chapelle St Nicolas	22
FNACA.....	22
Trédion Cyclos	23
Rhizome.....	23
Le Fil d'Andréa.....	23
Cercle St Martin Foot - Futsal	24
Trail Trédionnais	25
Yoga	25
La Trédionnaise VTT.....	25

Associations Cantonales

Accueil de loisirs d'Elven.....	26
Dispositif Animations Loisirs	26
ADMR de l'Argoët - RPE.....	26

Infos Diverses

AMPER, service à domicile	27
PAEJ	28
Appui du Parcours de Santé	28
Prévention Tabac, Vague de chaleur	28
Présence verte	29
ENEDIS.....	30
Contrat d'Engagement Jeune	30
Sécheresse, Tri Déchets, Compostage.....	31
GMVA Argoët Info Services	32
Service Créacéo	32
KICÉO Transports scolaires	33
AquaGolfe, Petits Passeurs,	
DIGGY, Station Trail.....	34
Mys'terre du Golfe.....	35
Géovélo, application mobile	35



Chers amis,

En ce début d'été nous aspirons tous aux vacances. Traditionnellement cette période est un peu plus relaxe. Cette fois cependant, la guerre en Ukraine et ses conséquences, les problèmes sanitaires qui perdurent et les incertitudes sur la gouvernance politique n'incitent pas à être serein.

La réalisation d'une analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation légale pour toutes les communes dans l'année qui suit les élections municipales. Son but est entre autres d'identifier les besoins des habitants, de mettre en œuvre une démarche d'observation sociale et d'anticiper les évolutions futures. La nôtre a été présentée au centre communal d'action sociale en début d'année. Elle confirme des tendances que je pressentais déjà : une baisse des naissances depuis 2016, un ralentissement prévisible de la croissance de la population consécutive à un certain vieillissement et à une baisse significative du nombre de personnes par logement.

Cette étude confirme que notre commune commence à subir les mêmes difficultés à attirer les jeunes ménages que celles plus proches du littoral et de la ville de Vannes. La volonté municipale de prioriser les jeunes ménages dans l'attribution des terrains communaux viabilisés ne suffit pas. La rareté et le prix des terrains à bâtir dans la première couronne vannetaise, la hausse générale des prix de l'immobilier et les très nombreuses ventes pour causes multiples favorisent l'arrivée de nouveaux habitants de tout horizon et de tout âge. Notre commune, après un boom exceptionnel des naissances, se rapproche donc de plus en plus des standards démographiques nationaux.

Dans mes relations avec les nombreux nouveaux habitants, je constate de plus en plus un nouveau profil type de ménages d'âge moyen, avec ou sans enfant, qui ont découvert notre belle commune à l'occasion d'une balade, d'une visite à des amis ou simplement en faisant une halte à l'espace de loisirs des biches. Le cadre naturel dans lequel nous vivons plait et attire de plus en plus. Nul besoin d'un aménagement urbain onéreux et sophistiqué. Nul besoin pour notre commune d'être labellisée. Celles qui le sont doivent répondre aux mêmes critères spécifiques et finissent par toutes se ressembler.

C'est bien dans cet esprit de qualité et de simplicité que la municipalité poursuit son programme d'aménagement urbain. Les travaux d'aménagement et de rénovation de la rue de Venise, de la rue du Clos du Marché et de la rue du cimetière sont achevés. Le parking du stade a été enrobé. Le chantier de rénovation des toilettes publiques en bas du bourg avance bien. Les travaux de rénovation de la sacristie démarreront à la rentrée. La mairie a organisé une réunion publique pour présenter les plans de réaménagement du quartier du Rodouër dont les travaux pourraient démarrer en fin d'année : canalisations, enfouissement des réseaux, voies piétonnes, pause de chicanes, espaces verts etc. La même démarche sera appliquée pour le réaménagement de la rue de Blénan qui suivra. La finition des travaux de voirie et d'espaces verts au lotissement du Clos neuf est programmée pour la rentrée. Le dossier d'instruction du futur lotissement de Blénan avance normalement.

L'espace communal d'activité est devenu un des principaux vecteurs du dynamisme communal. Il accueille maintenant une dizaine d'artisans et entrepreneurs et est quasiment complet.

Parmi les projets municipaux, certains n'ont pas abouti. C'est le cas des jardins partagés car très peu de volontaires se sont déclarés suite à l'appel à candidatures. C'est aussi le cas du marché de producteurs. Je salue le travail effectué par deux bénévoles qui se sont associées à la municipalité pour essayer de concrétiser ce projet qui a buté sur l'absence d'un candidat maraicher, essentiel pour sa pérennité. Ce n'est peut-être que partie remise.

J'adresse mes félicitations et mes remerciements aux responsables associatifs locaux. Vous avez su relancer vos activités associatives dans un contexte qui est resté difficile. Une mention spéciale à nos footballeurs pour leur montée en division supérieure.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

Le Maire, Jean Pierre RIVOAL



ÉTAT CIVIL

du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022



Naissances

AUDOUARD Milo

JAN Elliot

LE BOUQUIN Lucille

LE MAOÛT Ariane

LELOUP Léana

PIGOT Augustin

SOLENTE Nataël

LE BOUQUIN Lucille

LE FLOHIC Ayana

Mariages

CAVAILLÉ Alain & **PEYRATOUT** Karine

ARNOULD Steven & **CID LEYTON** Deborah-Catherine

ECKHOUT Baptiste & **PELTIER** Ingrid

LE MAOÛT Paul & **MORIN** Roxane

BEN YEDDER Malek & **CHÉRON** Nadine



Décès

LE BOUX-ALLAIN Pascale

TURPIN Guy

DENAUX Christian

PIQUET André

THEBAUD-LEVATOIS Marcelle

MOLAC-LUEL Anne

GUILLO-OLIVEUX Denise

JEAN Michel

FÈVRE Pierre

LÉVENES Mario

JOUANNIC-LE TOQUIN Marguerite

ETIENNE-LE PORT Thérèse





EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

COMPTE ADMINISTRATIF / COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement :

Dépenses : 707 119,47 €
Recettes : 963 061,80 €
Résultat de l'exercice : 255 942,33 €

Section d'investissement :

Dépenses : 234 089,19 €
Recettes : 505 542,13 €
Résultat de l'exercice : + 271 452,94 €
Résultat antérieur : + 706 040,78 €
Résultat clôture : + 977 493,72 €

Résultat cumulé pour les 2 sections : 1 236 613,86 €
Le résultat à affecter pour 2022 s'élève à + 259 120,14 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 - COMMUNE

Constatant qu'il fait apparaître un excédent de **+ 259 120,14 €** de la section de fonctionnement et un excédent de **+ 977 493,72 €** en section d'investissement ;
Statuant sur l'affectation du résultat de cet exercice

- D'AFFECTER la somme de **256 000 €** en réserve au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour financer les dépenses nouvelles d'investissement ;
- D'AFFECTER le solde de **3 120,14 €** en recettes en la section de fonctionnement ligne 002 « excédent reporté ».

TAUX D'IMPOSITION 2022

TAXES MÉNAGES	2021	2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	33,81 %	33,81 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	53,10 %	53,10 %

BUDGET PRIMITIF - COMMUNE 2022

Section de fonctionnement :

Dépenses : 963 144,14 €
Recettes : 963 144,14 €

Section d'investissement :

Dépenses : 1 949 860,27 €
Recettes : 1 949 860,27 €

SUBVENTIONS 2022

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant de la subvention
FNACA	115 €
Temps de lire Bibliothèque	560 €
A.P.E.L.	800 €
Société de chasse	100 €
Téléthon - Comité des Fêtes	180 €

Cercle St Martin Football Trail	2 200 € 150 €
Trédionnaise VTT	600 €
Le fil d'Andréa	500 €
Cyclos TREDION	300 €
ADAPEI - Les papillons blancs (Vannes)	60 €
Ligue contre le Cancer Comité Mhan (Vannes)	60 €
Donneurs de Sang Elven et sa Région	60 €
Amicale des Retraités	80 €
Restos du Cœur	100 €
Chapelle Saint Nicolas	200 €
ADMR Canton Elven	600 €
Secours catholique Épicerie sociale	350 €
Chambre des métiers 56	Pas de demande à ce jour Principe : 50 € /élève
CFA Morbihan	50 € /élève
Chambre des métiers 22	Pas de demande à ce jour Principe : 50 € /élève
Bagad Elven	50 €
Chorale Armor Argoët	20 €
Banque alimentaire	80 €
Rêves de Clown	60 €

Les cotisations pour l'année 2022 :

NOM DE L'ASSOCIATION	Montant par habitant Population totale : 1327
Ass. Maires Mhan-Vannes (c/6281)	0,296 €

ORGANISME	Montant total
Relais Parents & Assistantes Maternelles (au c/65541)	4 188,09 €
École publique Catherine Descartes - ELVEN	40 € par élève pour les fournitures scolaires (en 2021 : 21 élèves) (en 2022 : 18 élèves) 8.40 € par élève pour les sorties scolaires (En 2021 : 16 élèves)



VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE - SOLIDARITÉ UKRAINE

Versement d'une aide financière exceptionnelle au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) pour son action à destination de l'Ukraine pour un montant de 1 € par habitant.

PLAN DE LIMITATION DES POPULATIONS DE RAGONDINS - INDEMNITÉ DES PIÈGEURS

Chaque année une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur la commune.

La commune dispose de plusieurs piègeurs pour effectuer cette campagne. (4)

Versement d'une indemnité à partir de 2022 à 80 € à chaque piègeur, repas offert dans un restaurant trédionnais.

DEMANDE DE LOCATION TRANSPORTS DENOVAL ESPACE COMMUNAL D'ACTIVITÉS

Location d'un local à l'entreprise de Transports DENOVAL au sein de l'espace communal d'activités rue du Calvaire d'une surface de 1650 m² pour une durée d'un an pour un montant de 2 270 € HT.

DEMANDE DE LOCATION ENTREPRISE CHEREL MENUISERIES - ESPACE COMMUNAL D'ACTIVITÉS

Location d'un local à M. CHEREL Christian, entreprise de menuiseries / charpente, au sein de l'espace communal d'activités situé rue du Calvaire, d'une surface de 200 m² un montant de 370 € HT.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2022

GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMÉRATION : COMPÉTENCE " EAUX PLUVIALES URBAINES " CONVENTION

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération exerce la compétence Eaux Pluviales Urbaines depuis le 1er janvier 2020. Depuis cette date, des conventions de gestion de la compétence Eaux Pluviales Urbaines ont été passées avec les communes pour les années 2020 et 2021.

La signature de nouvelles conventions est nécessaire afin de définir les modalités techniques et financières de coopération entre l'agglomération et les communes, dans l'attente des conclusions d'un schéma directeur des eaux pluviales urbaines en cours d'élaboration. Ainsi, les conventions prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2022, jusqu'au 31 décembre 2024.

PRESTATION D'ASSISTANCE À LA NÉGOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS D'ASSURANCE

L'offre de Riskomnium (SAINT HERBLAIN) est retenue pour une mission complète d'aide à la négociation pour un montant de 1750 € HT.

- ▶ Phase d'audit
- ▶ Élaboration du DCE
- ▶ Analyse des candidatures techniques et des offres
- ▶ Assistance technique pendant toute la durée du contrat de 4 ans

CONSULTATION DU PUBLIC - INSTALLATIONS CLASSÉES SARL KERSINERGIE - LA VRAIE CROIX

La SARL KERSINERGIE dont le siège social est situé à LA VRAIE CROIX (56) lieu-dit «Kersiné» a sollicité l'autorisation

de Monsieur Le Préfet du Morbihan en vue d'exploiter à cette adresse, une installation de méthanisation d'une capacité journalière de 53.7 tonnes d'intrants d'origine agricole et agro-alimentaire, avec production d'électricité par cogénération.

Cet établissement relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le territoire de la commune étant situé dans le périmètre d'épandage du projet, l'avis du Conseil Municipal est requis. Avis favorable du conseil municipal sur le dossier.

ACQUISITION DE TERRAINS ZONE 1 AU CLOS DU MARCHÉ

Acquisition par la commune des parcelles mentionnées ci-dessous pour un montant de 17 € le m² pour la zone classée en 1AU et de 1€ le m² pour la zone classée en Ab, situées au Clos du Marché.

Parcelles concernées :

- ▶ **Parcelle section AA n°81** située en zone AU du PLU d'une superficie de 3 022 m² pour un montant de 51 374 € net vendeur appartenant à Mme LE BRIS Jocelyne.
- ▶ **Parcelle section AA n° 56** située en zone AU et Ab du PLU d'une superficie de 3 343 m² pour un montant de 39 631 € net vendeur appartenant à la famille JUHEL.
- ▶ **Parcelle section AA n° 55** située en zone AU et Ab du PLU d'une superficie de 3 082 m² pour un montant de 35 050 € net vendeur appartenant à la famille MARTINEAU.
- ▶ **Parcelle section AA n° 54** située en zone AU et Ab du PLU d'une superficie de 1 799 m² pour un montant de 22 391 € net vendeur appartenant à la famille SCAVINER.



Plan du cadastre



Plan du zonage PLU

La Commune sollicite GMVA pour assurer la réserve foncière de cette propriété pendant 5 ans.

ESPACE COMMUNAL D'ACTIVITÉS DEMANDE DE LOCATION DE LOCAL - M. MINFRAY

Location d'un local à M. MINFRAY, décorateur, au sein de l'espace communal d'activités situé rue du Calvaire, d'une surface de 200 m² pour un montant de 370 € HT.

ÉCOLE PUBLIQUE DIWAN VANNES PARTICIPATION FINANCIÈRE FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Participation financière aux frais de fonctionnement de l'école publique DIWAN de VANNES pour l'année scolaire 2021-2022.

► 1 élève en classe de primaire

Coût des dépenses de fonctionnement d'un élève en classe de primaire : 383.17 € pour 2021-2022.

DISPOSITIF COMMUNAL LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Reconduction du soutien financier lié à la destruction des nids (voir infos communales).

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2022

ACQUISITION DES PARCELLES SECTION AA N°81, 56, 55, 54 - LE CLOS DU MARCHÉ

Il est rappelé la délibération du 23 Mai 2022 dans laquelle le conseil municipal a décidé d'acquérir les parcelles mentionnées ci-dessous situées dans le plan local d'urbanisme en partie en zone 1 AU du clos du marché et en zone Ab cadastrées section AA n°81, 56,55,54.

Par courrier en date du 24 Mai 2022, la commune a sollicité Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour en assurer le portage foncier dans l'attente de l'opération.

Par courrier en date du 16 juin 2022, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération a décidé de ne pas donner une suite favorable à la demande de la commune au motif que la négociation devait être assurée exclusivement par GMVA et à un prix maîtrisé.

Le conseil municipal a pris acte du refus de GMVA d'effectuer le portage foncier de cette opération, et d'acquérir pour son propre compte les parcelles cadastrées section AA N° 81, 56, 55, 54 aux conditions mentionnées ci-dessus.

CRÉATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF- CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

La création d'un C.A.E. – PEC pour les fonctions d'agent des services techniques à temps partiel à raison de 30 heures / semaine pour une durée de 11 mois à compter du 04 juillet 2022.



RÉSULTATS ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1^{er} tour - 10 avril 2022

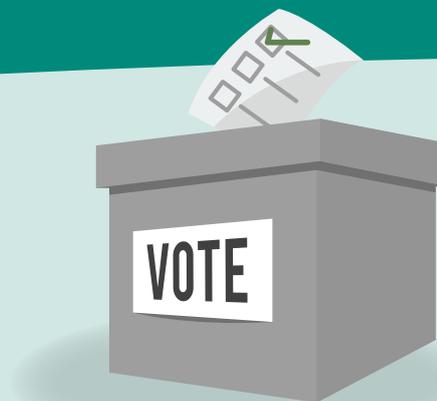
Électeurs inscrits : 935 - Votants : 780 - Participation : 83,42 %

CANDIDATS	VOIX	%
ARTHAUD Nathalie	4	0,53 %
ROUSSEL Fabien	18	2,37 %
MACRON Emmanuel	238	31,36 %
LASSALE Jean	14	1,84 %
LE PEN Marine	224	29,51 %
ZEMMOUR Éric	38	5,01 %
MÉLENCHON Jean-Luc	137	18,05 %
HIDALGO Anne	11	1,45 %
JADOT Yannick	25	3,29 %
PÉCRESE Valérie	21	2,77 %
POUTOU Philippe	13	1,71 %
DUPONT-AIGNAN Nicolas	16	2,11 %
EXPRIMÉS	759	97,31 %
BLANCS	13	1,67 %
NULS	8	1,03 %

2^e tour - 24 avril 2022

Électeurs inscrits : 935 - Votants : 781 - Participation : 83,53 %

CANDIDATS	VOIX	%
MACRON Emmanuel	405	56,80 %
LE PEN Marine	308	43,20 %
EXPRIMÉS	713	91,29 %
BLANCS	49	6,27 %
NULS	19	2,43 %



1^{er} tour - 12 juin 2022

RÉSULTATS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Électeurs inscrits : 946 - Votants : 486
Participation : 51,3 %

CANDIDATS	VOIX	%
COUDE Charlène	7	1,47 %
DORE-LUCAS Marie-Madeleine	113	23,69 %
LEPERT Julie	6	1,26 %
QUÉRO Benoît	69	14,47 %
LOPEZ Yoann	2	0,42 %
LE GALL Régis	12	2,52 %
CUCINIELLO Julie	14	2,94 %
LUGUÉ Pierre-Alexandre	3	0,63 %
MASSARD Lydie	9	1,89 %
GOHIN Alice	92	19,29 %
EPAILLARD Lionel	13	2,73 %
LE PEIH Nicole	137	28,72 %
NULS	2	0,41 %
BLANCS	7	1,44 %
EXPRIMÉS	477	98,15 %

2^e tour - 19 juin 2022

Électeurs inscrits : 946 - Votants : 496
Participation : 52,43 %

CANDIDATS	VOIX	%
DORE-LUCAS Marie-Madeleine	200	43,10 %
LE PEIH Nicole	264	56,90 %
NULS	8	1,61 %
BLANCS	24	4,84 %
EXPRIMÉS	464	93,55 %



SITUATION FINANCIÈRE: COMMUNE DE TRÉDION - LES RATIOS DE NIVEAU

Population : 1.312 habitants / Gestion : 2021 / Catégorie démographique de 500 à 1999 habitants

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	9 49 889	724	908	824	818
Produits de fonctionnement CAF	882 185	672	894	807	794
dont : Impôts locaux	392 259	299	385	341	320
Fiscalité reversée par les GFP	97 293	74	60	56	82
Autres impôts et taxes	70 183	53	83	67	50
Dotation globale de fonctionnement	227 002	173	187	193	149
Autres dotations et participations	32 233	25	58	52	73
dont : FCTVA	3 121	2	3	3	2
Produits des services et du domaine	20 382	16	67	55	61
Total des charges de fonctionnement = B	693 947	529	688	635	665
Charges de fonctionnement CAF	607 409	463	664	606	629
dont : Charges de personnel (montant net)	243 836	186	304	286	284
Achat et charges externes (montants nets)	135 141	103	211	186	204
Charges financières	0	0	14	14	14
Subventions versées	118 498	90	36	31	23
Contingents	6 630	5	39	33	44
Résultat comptable = A - B = R	255 942	195	220	189	154
Capacité d'autofinancement brute = CAF	274 776	209	230	201	164
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires = C	505 542	385	556	455	398
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	285 000	217	199	183	127
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	79	74	65
Autres dettes à moyen long terme	367	0	0	1	2
Subventions reçues	60 354	46	155	101	92
FCTVA	51 908	40	54	42	40
Autres fonds globalisés d'investissement	21 375	16	18	9	15
dont Taxe d'aménagement	21 375	16	18	9	15
Amortissements	18 834	14	10	14	12
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	234 089	178	530	421	398
dont : Dépenses d'équipement	234 089	178	421	324	299
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	79	76	73
Remboursements des autres dettes à moyen long terme	0	0	1	2	2
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	- 271 453	- 207	- 26	- 34	1
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	1
Besoin de financement de la section d'investissement	- 271 453	- 207	- 26	- 34	0
Résultat d'ensemble	527 395	402	246	222	153
DETTE					
Encours total de la dette au 31/12	6 292	5	671	607	584
dont encours des dettes bancaires et assimilées	0	0	663	601	569
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	0	0	663	601	568
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	0	0	93	90	86
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	1 236 614	943	477	457	518



URBANISME ANNÉE 2021

34 PERMIS DE CONSTRUIRE

Maisons individuelles / Extensions / Garages / Rénovation / Carports / Abris de jardin / Piscine / Hangar / Réhabilitation de longère / Champignonnière / Rénovation et surélévation

47 DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Création d'ouvertures / Division de parcelle / Pose de panneaux photovoltaïques solaires / Coupes abattages de bois / Abris de jardin / Modification d'ouvertures / Isolation par l'extérieur / Bardage / Piscine / Garage / Modification de façade / Édification de clôture

Démarches d'urbanisme

Vous pouvez contacter le service urbanisme de la mairie

Le jeudi et vendredi

Tél. 02 97 67 11 33

ou par courriel :
mairie.tredion@wanadoo.fr

LES DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire sur le site de **Golfe du Morbihan – Vannes agglomération**

Qu'il s'agisse d'une simple déclaration, d'un dépôt de permis de construire ou d'un projet d'aménagement ou de démolition, les usagers peuvent déposer leur dossier par voie électronique. Comme pour une demande papier, un instructeur assure le suivi en ligne du dossier en lien avec la mairie concernée. Simple, rapide et efficace, ce nouvel outil numérique permet un suivi en temps réel de l'avancement de son dossier. Si ce nouveau service en ligne est accessible aux professionnels depuis le printemps 2021, il est désormais ouvert à tous. Un virage numérique qui coïncide avec les ambitions gouvernementales de simplifier et de moderniser les services publics dans le pays.

Toutes les demandes peuvent se faire sur le site golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan local d'Urbanisme est le document de planification qui définit les orientations politiques de la commune en matière d'urbanisme, d'habitat, transport, déplacement, équipement, environnement. Il a été approuvé en conseil municipal le 10 février 2020.

Le dossier complet est consultable sur le site internet de la commune <http://www.tredion.fr/vie-municipale/urbanismes> ou sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>.





L'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Pour tout projet (permis de construire, déclaration préalable, etc ...) prévu dans un secteur non raccordé au réseau public d'assainissement, il doit être réalisé une étude de sol par un bureau d'études. Cette étude est à réaliser avant le dépôt du projet (permis de construire, déclaration préalable), car l'avis du service de l'eau et de l'assainissement sur le projet de construction doit être transmis avec le dossier de demande de travaux.

Demande d'info, de RDV, modification RDV

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération - Direction de l'Eau - Secteur EST - 11 rue de la Madeleine BP6 56370 SARZEAU
Tél. 02 97 41 89 44 - eau.secteur-est@gmvagglo.bzh

Informations et formulaire sur le site internet de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/gestion-de-leau-tredion>

CONCEPTION

- Attestation d'information des règles de mise en oeuvre et d'entretien d'un assainissement non collectif
- Modèle de demande d'autorisation de rejet des eaux usées traitées par un système d'assainissement non collectif
- Demande de contrôle d'un projet d'une installation d'assainissement non collectif

EXÉCUTION

- Demande de contrôle d'exécution d'une installation d'assainissement non collectif vente
- Demande de contrôle pour vente d'une installation d'assainissement non collectif

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Gestion de l'abonnement (souscrire un abonnement, quitter son logement, mettre en place un prélèvement automatique, question sur facture)

> SAUR - Service clientèle - 02 56 56 20 00 - www.saurclient.fr

Signaler un problème technique sur le réseau ou sur son installation nécessitant une intervention urgente (débordement, casse, plus d'évacuation)

> SAUR - Dépannage 24h/24 - 02 56 56 20 09

Demander un nouveau branchement, un devis de travaux

> SAUR - Service clientèle - 02 56 56 20 00

www.saurclient.fr

Demande de contrôle de conformité de branchement (nouveau raccordement ou dans le cadre d'une vente)

> SAUR - Service clientèle - 02 56 56 20 00

www.saurclient.fr

> Autres demandes non liées à un abonné (appel bureau d'étude, police de l'eau, département, communes)

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération
Direction de l'Eau - Secteur EST - 11 rue de la Madeleine BP6 56370 SARZEAU Tél. 02 97 41 89 44
eau.secteur-est@gmvagglo.bzh

> Question sur la PFAC (Participation pour le Financement de l'assainissement collectif)

> Golfe du Morbihan - Vannes agglomération Direction de l'Eau - Secteur EST - 11 rue de la Madeleine BP6 56370 SARZEAU Tél. 02 97 41 89 44
eau.secteur-est@gmvagglo.bzh





Travaux - Embellissement - Acquisitions

Acquisition nouveau jeu gonflable Site des Biches



Fleurissement

Mairie



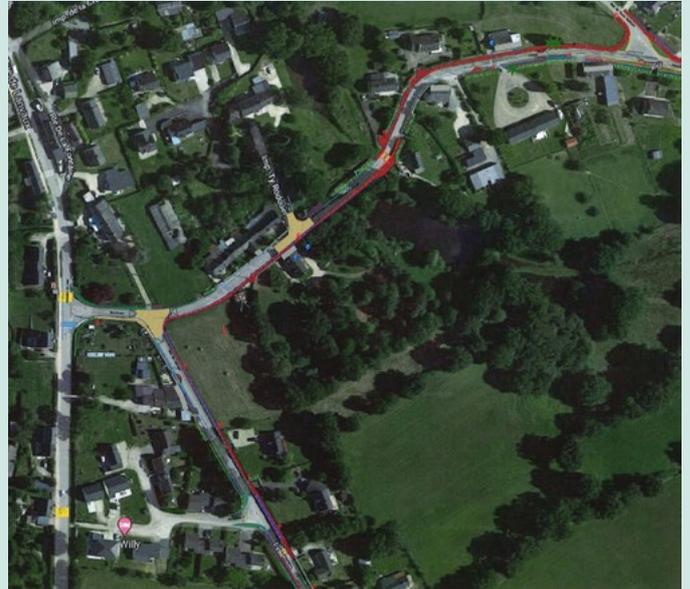
Médiathèque



Élagage - Étang aux Biches



Aménagement Rue Le Rodouër



Présentation du projet par Mme LOZACH (SOLHA)



Réunion publique aménagement Rue Le Rodouër





Travaux voiries

Impasse de Venise



Route du Cimetière



Pose de panneau d'informations "Centolive" - Place du Commerce



Rue Clos du Marché



Parking du Stade Victor Tual





Infos Communales

Permanences Assistante sociale

Les assistantes sociales de proximité, peuvent vous recevoir sur RDV à l'antenne sociale d'Elven, 2 bis place du Lurin.
Vous pouvez prendre RDV auprès d'Isabelle RIO, secrétaire médico-sociale au 02.97.69.51.78.

Inscriptions électorales

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections, les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Pour s'inscrire, vous devez vous munir **d'un titre d'identité** et de nationalité **en cours de validité** (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire uniquement s'il est accompagné d'un justificatif de nationalité), d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe, eau...) datant de moins de 3 mois. Inscription en ligne possible.

RAPPEL: pour être admis à voter, nous vous rappelons que vous devez présenter **obligatoirement** une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité, permis de conduire ou de chasser, carte Vitale avec photo...). Pensez à vérifier vos titres d'identité!

Rappel: bruits de voisinages

Conformément à l'article 21 de la section 7 de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2014, dans les propriétés privées :
les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
Du lundi au samedi : 9h - 12h / 14h - 19h / Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Recensement militaire

POURQUOI? Cette démarche facilite l'inscription sur **les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**.

QUAND? Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

COMMENT? Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site : **www.mon.service-public.fr** (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient **une attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

Ramassage des encombrants

L'inscription est obligatoire au 02 97 68 33 81. Pour la prochaine collecte, il est possible de s'inscrire jusqu'au **mardi 20 septembre 2022 à midi (date limite d'inscription et non pas jour de collecte des encombrants. Les modalités plus précises seront ensuite données par téléphone aux personnes souhaitant et pouvant bénéficier du service).**

Cette collecte concerne les objets volumineux (literie, meubles démontés, gros électroménager), dans la limite de 1m³ par enlèvement. Les déchets doivent être déposés en bordure de voie publique la veille au soir précédent le jour annoncé de la collecte.

Tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

Plus d'informations :
02 97 68 33 81 ou www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

Uniquement et dans la limite de 1m³ pour les personnes ayant des moyens de locomotion limités.

Frelons asiatiques

Face au caractère invasif du frelon asiatique et les risques qui affectent tant la sécurité publique que l'économie apicole et l'environnement, la commune de TRÉDION a décidé pour 2022 de maintenir le soutien financier lié à la destruction des nids en attribuant une aide correspondante à 100 % du coût d'intervention, l'estimation de ce coût étant **plafonné par un barème selon les différents types d'intervention.**

Cette aide est allouée uniquement pour les destructions de nids entre le 1^{er} mai au 30 novembre 2022. Les critères de recevabilité et les modalités d'intervention sont disponibles sur le site internet de la commune **www.tredion.fr**.

Le dossier est téléchargeable sur le site internet de la commune ou peut être retiré en mairie.





La fibre optique est disponible sur une partie de la Commune !

La commercialisation des offres très haut débit se poursuit sur le territoire. Indispensable au développement de l'attractivité économique et sociale de TRÉDION, la fibre optique permet de profiter d'une connexion internet Ultra rapide.

LES USAGES DE LA FIBRE

À l'heure d'une vie quotidienne de plus en plus numérique, le très haut débit devient essentiel : télé-travailler, accéder à tous les services administratifs, se former, se soigner, se divertir (films, jeu en ligne...). Avec des débits allant jusqu'à 1 Gbit/s (jusqu'à 100 fois plus rapide qu'une connexion ADSL), la fibre est le support d'offres complètes Triple Play adaptées (TV - Internet - Téléphonie fixe).

Les professionnels y voient des leviers indispensables à l'amélioration de leur productivité, à leur gestion et communication pour soutenir leur croissance.

En proposant un réseau très haut débit neutre et ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet, le réseau REV@ permet un large choix de services via de nombreux opérateurs commerciaux. Liste à retrouver sur le site www.reva-numerique.fr

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

- 1 - Testez l'éligibilité de votre logement/établissement sur le site : <https://www.reva-numerique.fr/eligibilite/>
- 2 - Une fois votre adresse éligible, choisissez l'opérateur de votre choix pour souscrire un abonnement à la fibre.
- 3 - Votre opérateur vous proposera alors un rendez-vous de raccordement à la fibre.

Délivrance cartes nationales d'identité et passeports

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont à effectuer dans les mairies bénéficiant d'un « dispositif de recueil ». En ce qui concerne Trédion, les mairies les plus proches sont :

- Sérent : 02 97 75 93 57**
Questembert : 02 97 26 11 38
Malestroit : 02 97 75 11 75.

Attention, un voyage d'agrément n'est pas considéré comme urgent et ne bénéficiera pas de traitement spécial.

Une pré-inscription est possible et vous fera gagner du temps sur le site ants.gouv.fr

Restez vigilant sur la date de validité de votre Carte nationale d'identité et anticipez le renouvellement.

La nouvelle carte nationale d'identité



Divagation des chiens et des chats

Nous rappelons qu'il est demandé aux propriétaires de chiens et de chats d'empêcher l'errance de leurs animaux par tout moyen en leur possession. À défaut, les services de la mairie prendront les mesures nécessaires et les dépenses ainsi générées seront à la charge du propriétaire ou du gardien.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire :

- Tarifs TTC de la fourrière du Bois Muriers au 1^{er} janvier 2022 :
 - Forfait fourrière : 94,70 € (*)
 - Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) pour un animal mordeur ou griffeur : 87,40 €
 - Identification puce électronique : 73,30 €
 - Vaccin rage + passeport : 45,70 €

(*) : à partir du 8^{ème} jour ouvré et franc, supplément de 15,50 € TTC par jour de présence pour les chiens et 9,50 € TTC par jour de présence pour les chats. (Toute journée commencée est due)

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

Centre animalier de Ploeren - Le Bois des Muriers - Route de Mériadec - 56880 PLOEREN. Tél. : 02.97.40.03.33

Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Campagne de dératisation

La campagne de dératisation aura lieu en **septembre 2022**. S'inscrire en Mairie. Gratuit.



Merci aux personnes qui promènent leur(s) chien(s) de ne pas le(s) laisser faire leurs besoins n'importe où, comme sur les trottoirs ou aux alentours des jeux à l'espace communal des Biches.



La Médiathèque

29 SEPTEMBRE 2021 :

Le thème du projet de pôle annuel organisé par **Golfe du Morbihan Vannes Agglomération** était « le jeu ». À cette occasion nous avons accueilli **Gnome Prod** qui organisait une **Murder party**. Gnome Prod est une entreprise ludo-touristique de loisirs immersifs grandeur nature basée à Saint Briec de Mauron. Deux de leurs acteurs ont guidé la douzaine de participants inscrits à travers les scènes installées dans la médiathèque. En flashant des QR codes ici et là dans les différentes pièces et dans le bourg, nos détectives ont pu élucider l'énigme de **L'affaire Norton**.



DU 27 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE 2021 :

Pour poursuivre sur le thème du jeu et des enquêtes interactives nous avons installé l'exposition prêtée par la **Médiathèque Départementale du Morbihan** « Qui a refroidi LeMaure ? » composée d'une dizaine de panneaux. Les enquêteurs en herbe, armés d'une tablette, étaient contacté par mail ou par téléphone par des collègues qui leur indiquaient la marche à suivre. Ils déambulaient ainsi d'un panneau à l'autre pour scanner des éléments qui leur fournissaient des indices utiles pour résoudre l'enquête. L'activité durait une heure et tous les participants ont réussi à résoudre l'énigme !



DU 18 JANVIER AU 04 FÉVRIER 2022 :

Annabel Pessel est venue exposer ses œuvres intitulées « **La danse divine des 6 sens** » et dédicacer son premier ouvrage co-réalisé avec son amie Marjorie Salvagni « **Quand l'art poétique danse avec le conte initiatique** ».

Elle y a écrit neuf contes qu'elle désigne comme « un témoignage poétique pour un voyage au pays du soi ».



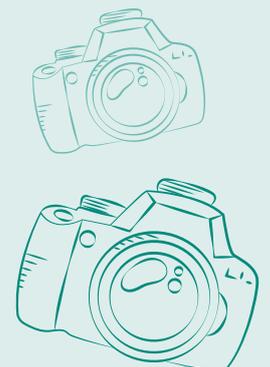
DU 1^{ER} AU 18 MARS 2022 :

Cette année **Image Nolféenne** a décidé de donner carte blanche à ses photographes. Onze photographes ont ainsi pu donner libre cours à leur créativité sans aucune contrainte. De ce travail personnel a résulté une exposition de 49 photos, très variée. Un photographe par grille, et sur

chaque grille une note explicative avec le nom du photographe et un QR code donnait accès à sa galerie personnelle.



© Image Nolféenne





DU 03 AU 10 MAI 2022 :

Le **club photo de Séné** est venu pour la première fois exposer à la médiathèque. Leur thème était « **Rouges** ». Il avait été choisi en commun avec tous les adhérents. Il venait du constat que la couleur rouge est une couleur omniprésente et très importante mais qu'on ne lui prête pas forcément attention. Au final, le rouge donnait des photos très vives, colorées et puissantes, pour une exposition qui ne manquait pas de peps !



30 MARS 2022 :

Depuis trois ans **Golfe du Morbihan Vannes Agglomération** organise le **Numérigolfe** et donne ainsi la possibilité à chaque pôle de proposer des activités autour du numérique. À Trédion deux ateliers ont eu lieu le mercredi 30 mars. Le premier, le **conte numérique** animé par **Nicole Lengronne**, s'adressait aux plus petits. Des histoires interactives étaient projetées sur un écran. Les enfants étaient invités à faire évoluer l'histoire à leur guise. Le second atelier était destiné aux plus grands. Ils ont ainsi pu appréhender la réalisation d'un film en **Stop Motion**. La grippe et le covid étaient bien présents à cette période et malheureusement le nombre de participants a vraiment été réduit. Néanmoins les enfants présents étaient ravis !

13 MAI 2022 :

Déclic Tribu, la saison culturelle de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération a programmé un bal participatif orchestré par le **Trio Ose**. Une quarantaine de participants ont été initiés par les musiciens aux danses et aux chants traditionnels de Bretagne, de Vendée et du Poitou, dans une ambiance conviviale et estivale. Le **Trio Ose** est composé de **Valérie Imbert** au chant, **Youenn Landreau** au stick chapman, et **Mathieu Sérot** à la flûte et au chant. Ce moment festif, très apprécié, s'est prolongé autour d'un pot offert par la commune.





École Saint Martin

Les enfants ont pu cette année vivre plus de moments éloignés de la pandémie. Voyage dans les Alpes pour les CE2-CM, rencontres sportives, projets artistiques et culturels, spectacles, fête du partage, fête du Printemps déguisé, sorties scolaires : Carnac, parc des dinosaures, théâtre, vernissages, kermesse...

Pour 2022-2023, Saint Martin maintiendra ses services auprès des familles :

- ▶ garderie dès 7h30 le matin et de 16h45 à 19h
- ▶ 3 services de cantine échelonnés, assurés par nos assistantes maternelles
- ▶ transport scolaire
- ▶ accompagnement de Vannes Agglo dans les projets (sorties, culture...)
- ▶ cours d'anglais avec une association dès la petite section
- ▶ aide aux devoirs gratuite, assurée par les enseignants (lundi et jeudi soirs)
- ▶ tarif dégressif dès le 2^{ème} enfant scolarisé



Les inscriptions dans une des 5 classes que comptera l'école à la prochaine rentrée sont tout à fait envisageables. Cela peut se faire à votre convenance par mail : eco56.stma.tredion@e-c.bzh par téléphone : Tél. 02 97 67 14 52 ou via le site : saintmartintredion.toutemonecole.fr

Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le premier conseil municipal des enfants de notre commune a été mis en place depuis le 10 Novembre 2021. Il est composé de 7 élèves de CM2 domiciliés sur la commune.

Dès la première réunion et malgré un contexte sanitaire contraignant, les jeunes conseillers ont émis des projets qui se sont concrétisés au cours de l'année ou qui sont en cours :

- ▶ changement du mobilier urbain,
- ▶ journée « Nettoyons la nature »,
- ▶ rénovation du lavoir, etc...

Ils ont également participé à la vie associative et à l'embellissement de la commune :

- ▶ illuminations de Noël



- ▶ réalisation de cartes pour le CCAS
- ▶ plantations dans les jardinières communales
- ▶ participation aux différentes cérémonies commémoratives



La première année du CME fut une découverte très enrichissante pour tous. Les enfants sont heureux de travailler ensemble, l'ambiance est conviviale et l'entraide est de mise. Cela leur permet de s'exprimer et d'agir au sein de leur commune, de développer la citoyenneté et de participer activement aux événements de Trédion.



Opération SAM

Dans le cadre de l'opération SAM en lien avec les services de la Sécurité Routière (DDTM), les élues référentes, Mme Blandine FÈVRE et Mme Laëtitia BAUCHÉ, aidées par des membres du Conseil Municipal des Enfants, ont distribué des kits « fêtes de fin d'année » afin de sensibiliser les administrés.



Départs en retraite

Vendredi 17 juin, la municipalité a organisé une petite cérémonie à l'occasion du départ en retraite de 2 agents communaux :

- ▶ Gilles MARCHAND agent des services techniques depuis 2008
- ▶ Martine GICQUELLO agent d'entretien et espaces verts depuis 2016.

Le Maire a souligné la qualité du travail fourni par ces deux professionnels et leur a souhaité une bonne retraite bien méritée.



Panneau d'informations téléchargez l'application

Centolive

Accédez à l'actualité de votre commune gratuitement et sans inscription

- 1 Installez l'application Centolive à partir du Play Store (Android) ou l'Apple Store (Apple)
- 2 Lancez Centolive, recherchez votre commune et mettez la en favori
- 3 Visionnez les actualités et recevez les notifications en temps réel !








Centaure Systems
VOTRE INFO EN LUMIÈRE

Collecte de Dons pour l'Ukraine

Une collecte de dons organisée par la commune a eu lieu dans la salle multi-activités. Malgré le peu de temps de préparation, les Trédionnais se sont montrés généreux. Des produits d'hygiène, des aliments pour bébés et enfants (lait infantile, couches...) ont été déposés et remis à l'Association des Maires du Morbihan pour un transfert vers l'Ukraine.





L'APEL de l'école St Martin

VOICI LE BILAN ET LES NOUVELLES DE L'APEL.

Cette année l'équipe de l'APEL a participé financièrement aux différents projets et sorties scolaires :

- ▶ Nous avons subventionné le séjour au ski des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2
- ▶ Nous avons pu cette année offrir un spectacle de Noël aux enfants ce qui n'était pas évident cette année au vu du contexte sanitaire.
- ▶ Nous avons aussi participé aux sorties scolaires des autres niveaux
- ▶ L'achat d'une cabane à livres pour la cour de récréation et l'achat de livres pour les classes sont venus compléter nos projets pour l'école.
- ▶ Les vélos et tricycles ont aussi remis en état de fonctionnement.
- ▶ L'apel a aussi acheté des nouveaux jeux muraux pour le plaisir des petits et des grands. Le panneau École St Martin a aussi été changé.
- ▶ Nous avons offert aux enfants la possibilité de travailler avec deux artistes graffeurs sur la fresque du préau ainsi que le portail.

Toutes ces participations ont été possibles grâce à nos actions telles que les ventes de saucissons, de chocolat, de brioches, collecte de papier. Mais outre l'implication de l'équipe de l'APEL et de l'équipe éducative, c'est surtout grâce aux parents d'élèves qui sont de plus en plus nombreux à s'impliquer. L'équipe se joint à moi pour remercier la municipalité pour son soutien indéfectible.

Un merci particulier à l'OGEC (association de gestion de l'école) et son équipe, avec qui l'APEL est étroitement liée dans des actions parfois différentes, mais toujours dans un même but, qui est d'aller dans le sens d'une école moderne qui participe à l'épanouissement des enfants dans un cadre à échelle humaine.

Nous tenons aussi à remercier les Trédionnais qui sont de plus en plus nombreux à nous apporter des journaux et papiers lors des collectes mensuelles. Grâce à vous, tout le monde se mobilise pour nos enfants !

Bonnes vacances!

L'école a fermé ses portes le temps des vacances, pour mieux se retrouver à la rentrée avec des nouveaux projets synonymes d'une meilleure qualité de vie pour les enfants et leurs enseignants, gage de réussite, de plaisirs et qui pourra donc être riche en apprentissages...

L'équipe de l'APEL





Kergallo

Une seule animation en 2021 : les Estivales d'Elven.

Malgré les restrictions dues au virus Covid-19 qui sévissait toujours, les danseurs sont venus nombreux, ravis de taper des pieds dans la ronde pendant deux heures, dans une ambiance conviviale. Que du plaisir !

En 2022, une dizaine d'animations dans le Morbihan sont prévues. Pour connaître les diverses dates, rendez-vous sur KERGALLO Tamm Kreiz, le site des festou-noz en Bretagne. KERGALLO invite tous les Trédionnais à entrer dans la ronde.

A bétou,

Sylvie ARS



Amicale des Retraités

Après deux années de difficultés sanitaires, notre club a repris ses activités, à commencer par l'Assemblée Générale le 26/03/2022 au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu.

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 29 pour élire un nouveau bureau qui se compose de treize personnes, l'équipe des délégués référents s'étant étoffée. Bernard BLIN est le nouveau président. Il remplace Roger Braud qui a occupé la fonction pendant huit ans. Marie-Christine PASCO est la vice-présidente, Brigitte Pierrat la trésorière, Irène Fèvre la trésorière adjointe, Alain Le Boulès le secrétaire, et Claudine Blin la secrétaire adjointe.

Monique Leroux, Marie-Thérèse Cadoret, Madeleine Guyot, Didier Champion, Bodard Nicole, Andrée Le Boulès et Jacky Lotodé sont membres du bureau et délégués de secteur.

Chaque semaine, le club propose des activités pour les 85 adhérents : l'informatique (lundi et mercredi matin), chorale (lundi après-midi), gym douce (mardi matin), marche (mercredi matin), cartes et jeux (jeudi) et boules (trois fois par semaine). Une fois par mois, une sortie au cinéma est proposée et chaque trimestre, les adhérents fêtent les anniversaires.

« Le Temps de Lire »

L'année 2022 a vu un changement du bureau.

Voici sa composition :

- ▶ Présidente : Brigitte Pierrat
- ▶ Trésorière : Michelle Rondel
- ▶ Secrétaire : Andrée Le Boulès

Avec l'arrivée de nouvelles personnes, l'association compte aujourd'hui 20 adhérents.

Nous nous réunissons tous les lundis de 14 à 17h salle multi-activités pour diverses activités de loisirs :

- ▶ Créatifs avec tricot, peinture sur toile et sur bois.
- ▶ Décorations Pâques, Noël, crochet.
- ▶ Décors floraux pour la table, origami.
- ▶ Confection d'objets pour le téléthon auquel nous participons très activement.
- ▶ Jeux scrabble, rummicub etc.

Et toujours l'achat de livres que nous offrons à la médiathèque.

Nous sommes aussi investis dans la sauvegarde du patrimoine de Trédion en nettoyant par exemple les fontaines.

Ouvert à toutes et à tous, apportez vos idées, vos envies et venez partager un moment sympa autour d'un café ou d'un thé.

Fermé pour les vacances juillet et août, nous reprendrons nos activités en septembre



Un Pique-nique ainsi que les anniversaires de fin de trimestre sont prévus le mercredi 29 juin.

Une sortie Croisière sur le golfe avec repas le vendredi 23 septembre.

Le repas du club se fera le samedi 15 octobre au restaurant « Chez Marie-Annick ».

Le concours de belote se tiendra le dimanche 13 novembre.



Téléthon

Comité des Fêtes

TÉLÉTHON 2022

Le Téléthon se déroulera les 2 et 3 décembre 2022.

Nous invitons toutes les associations trédionnaises à participer à la prochaine réunion prévue le 15 septembre pour construire en commun un programme concernant ces 2 journées.

Résultat de la précédente édition 2021 : 1 500€.

*Le Président du Comité des Fêtes
Jean GÉRARD*

La FNACA

Après 2 années perturbées par la COVID, la FNACA a retrouvé ses habitudes en commémorant le 19 Mars comme à l'accoutumée.

Nous nous sommes retrouvés au "Monument aux morts" à 11 h.

Une trentaine de personnes était présente pour entendre le manifeste de la FNACA puis la lecture du message du gouvernement, ensuite une gerbe a été déposée, suivie de la minute de silence.

Puis le président en compagnie du maire adjoint Jean Michel CHOQUET (Jean-Pierre RIVOAL ayant un empêchement) a remis le titre de reconnaissance de la nation à Joseph HERVET pour sa présence en ALGERIE. La cérémonie s'est achevée par La Marseillaise reprise par tous les participants.

Prochaine manifestation au "Monument aux morts" le 11 Novembre.

Le Président, Joseph LE GRAND

La Chapelle St Nicolas

Après deux ans d'arrêt du PARDON DE NICOLAS une messe sera célébrée le 30 juillet à 18h30.

À l'issue de celle-ci une buvette sera ouverte, mais il n'y aura pas de repas

Pour le moment, nous sommes dans l'impossibilité de poursuivre la fête, car nous n'avons plus assez de bénévoles.



Trédion Cyclos

Les cyclistes du dimanche prennent toujours autant de plaisir à se retrouver pour partir le matin, dès 8h30, 8h45 ou 9h en fonction des saisons et de l'état de forme des troupes.

Un petit groupe de « retraités confirmés » partent un peu plus tard pour un circuit moins long, leur permettant d'entretenir la forme.

Tous, se retrouvent, pour partager le pot de l'amitié, même ceux qui n'ont pas pu rouler ou qui n'ont pas entendu leur réveil sonner.

D'habitude, la sortie des 100 km se faisait le premier dimanche de juillet. Cette année, elle a été avancée pour que les vacanciers de début juillet soient présents. Elle a eu lieu un samedi pour que certains puissent tenir les bureaux de vote pour les élections législatives. Comme le départ a eu lieu l'après-midi, le président Bily Lavenant, pour garantir la sécurité de tous, a préféré opter pour un circuit sur des routes moins fréquentées. Au lieu de l'habituel « Trédion-Redon-Trédion », les cyclistes ont pédalé sur un circuit plus rural.



Tous se sont retrouvés en terrasse, autour d'un verre bien mérité : leurs compagnes les ont rejoints le soir pour un dîner au restaurant « Le Christopher ».

Certains n'étaient pas équipés jusqu'ici de la nouvelle tenue. Une seconde remise des nouvelles tenues a eu lieu, ce qui permet maintenant de rouler sous les mêmes couleurs et sponsors locaux.

Vous souhaitez nous rejoindre :
retrouvez-nous le dimanche matin au départ
ou à l'arrivée ou bien via tredioncyclos@yahoo.fr

Rhizome

CHAUDRON DE PRINTEMPS 2022

Du 25 au 30 avril, l'équipe du Rhizome s'est réunie au gymnase municipal de Trédion pour son premier chaudron de printemps.

Répétitions des spectacles, ateliers, temps de recherche ont rythmé cette incroyable semaine.

Plusieurs élèves de l'école Saint-Martin de Trédion ont pu assister au montage technique de la structure, voir des répétitions du spectacle et participer à des ateliers.

Des élèves du Collège-Lycée Diwan de Vannes sont également venus retrouver l'équipe du Rhizome pour découvrir la pratique de la suspension et du systema (art martial).

Le samedi 30 avril, l'association Rhizome s'est alliée à la commune de Trédion pour inviter les habitants et les habitantes à des Portes Ouvertes. Au menu : répétitions publiques des spectacles Horizon et La Spire, ateliers découverte de la suspension pour les petits et les grands. Plus de 150 personnes se sont retrouvées lors de cet après-midi riche en rencontres et en découvertes !



Le Fil d'Andréa

Pour ne pas perdre le fil et toujours trouver son chemin, nous nous sommes inspirées de la mythologie et le fil d'Andréa est né. L'association a vu le jour le 6 septembre 2021 suite au suicide d'Andréa, enfant de Trédion.

Le contexte social avec l'émergence des réseaux sociaux a favorisé l'isolement de la jeunesse et une montée de la violence. Pour lutter contre ces troubles, nous avons proposé des ateliers théâtre afin de favoriser le bien-être et la vie ensemble.

Une troupe de jeunes comédiens (8-10 ans) s'est formée pour adapter "la galaxie des bizarres", une bande dessinée de Mortelle Adèle écrite par M. Tan. Deux représentations ont eu lieu au Carré d'Arts le samedi 4 juin et le mardi 7 juin suivi d'un débat sur la différence.

Cette action est soutenue par divers acteurs du territoire tel que les élus de Trédion. De plus, notre démarche prend davantage d'ampleur avec notre participation à la politique jeunesse d'Elven. Dans cette continuité, l'année 2022-2023 nous offre l'opportunité de déployer l'association sur différents plans.

Les cours de théâtre des 9-12 ans (CM1-CM2-6^{ème}) se dérouleront les vendredis de 17h30 à 19h30.

Des ateliers découvertes seront proposés aux enfants de 7-8 ans (CE1 et CE2) les mercredis de 10h à 11h.

Renseignements et Inscriptions : lefilandrea@gmail.com ou 0619139245

Cassandra et Aurélie



Club de Football du CSM Trédion



Au terme d'une longue et belle saison entière, l'équipe fanion du CSM Trédion accède à l'échelon supérieur en division de District 2, ce qui était notre objectif depuis déjà 2 saisons mais la Covid en avait décidé autrement.

Les équipes jeunes ne sont pas en reste et ils réalisent également une très belle saison 2021-2022 avec des résultats encourageants et la participation à de nombreuses animations, notamment grâce au FC Lorient (Escorts kids, match de L1, journée de l'Armada avec visite du stade et rencontre de joueurs professionnels). Le club poursuit sa structuration sportive autour de l'entraîneur principal diplômé (Frédéric Filippi) qui continue l'aventure et l'ensemble des encadrants et bénévoles. Notamment Gervais Quenet, responsable de l'école de foot accompagné cette saison d'un apprenti en formation BPJEPS à l'IBSA d'Elven.

L'association accueille les enfants de 5 à 13 ans, filles et garçons, le mardi soir pour les plus grands et le mercredi pour les entraînements ainsi que le samedi pour les matchs et plateaux.

Chez les seniors le club accueille tous les joueurs à partir de 17 ans le mardi et vendredi soir pour les entraînements, et le dimanche pour les matchs de championnat (D2 et D3).

Venez nous rencontrer ou contactez-nous sur nos différents supports de communication pour rejoindre un club dynamique et ambitieux.

FESTIVITÉS SUR LA SAISON 2021-2022.

- Tournoi de foot sixte le 4 juillet 2021
- Vide greniers le 11 septembre 2021
- Portes ouvertes de l'école de foot durant les vacances scolaires de février et de pâques
- Repas à emporter avec le Christopher le 5 mars 2022
- Tournoi de foot sixte le 1^{er} mai 2022
- Participation des jeunes de l'école de foot à une journée de l'Armada du FC Lorient le 30 mars 2022
- Invitation des jeunes + bénévoles au match de L1 Lorient - St Etienne
- Participation des jeunes U11 en tant que Escorts Kids pour le match Lorient - Marseille



Le Futsal Loisir arrive à Trédion !

À partir du 25 août, venez vous dépenser sur le terrain de futsal à la salle des sports de Trédion. Ça se passera tous les jeudis de 20h30 à 22h30, 30€ l'inscription pour l'année. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en nous joignant par téléphone ou sms au 06.38.40.84.28 ou 07.60.96.87.33

Florian et Johann



La Trédionnaise VTT

Le dimanche 2 octobre va se dérouler la 27^{ème} édition de « la TREDIONNAISE » (parcours VTT et Pédestres).

Lors de la précédente édition, la Trédionnaise a de nouveau pu compter sur l'esprit d'équipe de son bureau et des nombreux bénévoles.

Près de 500 marcheurs et 500 VTTistes ont pu profiter des circuits boisés de Trédion.

Cet événement a permis de remettre un chèque à deux associations :

- ▶ 525 € à « Vaincre la mucoviscidose »
- ▶ 1 000 € à « l'APEL de l'École de Trédion » (achats de matériels sportifs et ludiques).

Comme d'habitude, les différents propriétaires des terrains empruntés ont reçu une demande d'autorisation afin d'utiliser les circuits habituels (bois, champs, allée) .

Nombreux sont ceux qui ont répondu déjà favorablement. Cela a permis un premier nettoyage des chemins, le samedi 18 juin, au niveau des « zones prioritaires » et « zones chasses ».

Les séances physiques de débroussaillage vont reprendre les samedis de septembre afin d'être fin prêt pour le Balisage prévu le samedi 1 octobre.

Il sera rappelé, comme chaque année, aux participants que les chemins sont principalement privés et donc utilisables seulement pour la journée du dimanche 2 octobre.

L'association remercie tous les propriétaires qui soutiennent ce bel événement trédionnais. Sans l'ouverture exceptionnelle de leurs chemins, c'est tout un circuit qui serait annulé et une manifestation sportive (VTT et pédestres) qui serait chamboulée.

Merci aussi aux nombreux bénévoles (de l'inscription jusqu'au guidage sur les parcours) qui sont parfois invisibles des spectateurs : ils permettent à la Trédionnaise de remettre cela pour la 27^{ème} fois !

Pour le 2 octobre 2022, la nouveauté de 2021 « parcours VTT encore plus long (65 km) » sera encore possible. L'équipe de la Trédionnaise réfléchit aussi à l'ajout, d'un parcours « Canicross » pour que d'autres passionnés puissent aussi découvrir notre belle commune.



Trail

Après 2 ans d'absence suite à la crise sanitaire, la 8^{ème} édition du Trail de la maison du loup a pu enfin avoir lieu le 15 mai 2022.

Avec un peu moins de participants que les précédentes éditions, 2 distances étaient proposées, 13 et 25 km.

Des parcours très appréciés par les coureurs tant par la qualité du balisage, les beaux paysages que les bois de Trédion peuvent offrir, que par des « bénévoles super sympas », retours exprimés par des participants.

J'en profite pour remercier tous les bénévoles pour leurs implications ainsi que les propriétaires, qui nous autorisent à emprunter leurs terrains, leurs parcelles, leurs bois, sans quoi cette journée n'aurait pas lieu.

Pour la 9^{ème} édition qui aura toujours lieu le 3^{ème} dimanche de Mai soit le 21 mai 2023, il y aura quelques nouveautés au programme.

L'association du Trail Trédionnais recherche toujours des adhérents et bénévoles, pour cela vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone.

Erwan FEVRE - Tél : 06 24 79 70 76
Mail : traildelamaisonduloup@gmail.com
erwan.fevre56@gmail.com

Yoga



Les cours de yoga reprendront à Trédion à partir du 21 septembre 2022 tous les mercredis de 18h30 à 20h (sauf pendant les vacances scolaires) par l'association Au Souffle d'Awen.

Pour tout renseignement téléphoner au 06.73.75.55.32 ou sylvie-aumont@orange.fr



Accueil de Loisirs d'Elven (péri et extrascolaire)

En cohérence avec le projet de sensibilisation aux gestes écocitoyens démarré en 2020 et pour faire suite aux envies de l'équipe et des enfants de se tourner vers l'extérieur, plusieurs projets ou actions en lien avec l'environnement ont été ou vont être proposés en 2022. Le projet de création d'un jardin pédagogique en fait partie.



Les objectifs du projet :

- ▶ Sensibiliser les enfants à l'environnement à travers une activité ludique : le jardin
- ▶ Faire découvrir aux enfants des espèces végétales, des légumes anciens, des goûts nouveaux
- ▶ Donner envie aux enfants de manger des fruits et des légumes
- ▶ Aborder la saisonnalité des plantes, fruits, légumes
- ▶ Aborder la gestion des déchets à travers le compostage des déchets végétaux issus notamment du jardin
- ▶ Aborder la gestion de l'eau et les économies d'eau à travers son utilisation dans le jardin
- ▶ Faire naître d'autres activités (ateliers cuisine, ateliers bois et bricolage...)

Afin que ce projet puisse perdurer, il a été décidé de nommer un « référent jardin » au sein de l'équipe.

C'est Valérie Yhuel qui a été choisie pour ses compétences en jardinage et sa sensibilité aux questions environnementales.

Renseignements auprès de la Mairie d'Elven
 par mail à : accueil.famille@elven.fr
 ou via le portail famille.

Rappel pour l'accueil de loisirs du mercredi,
 les réservations se déroulent sur le portail famille
 du 1^{er} au 20 de chaque mois pour le mois suivant.

Animations Loisirs

Le dispositif s'adresse aux 10/17 ans et fonctionne pendant les vacances. Activités ludiques, sportives, culturelles et de loisirs sont au programme des différentes journées.



La nouveauté cette année : Un séjour à Bénodet

Un groupe de 18 jeunes accompagné de 3 animateurs : Valérie, Benjamin et Manu partira à la découverte du Finistère sud. Descente de l'Odet en kayak, visite de Quimper et/ou Concarneau, catamaran ou paddle, balade à vélo, plage seront au programme du séjour qui se déroulera du 18 au 22 juillet.



ADMR de l'Argoët

« L'association de l'ADMR de L'ARGOËT recrute du personnel qualifié ou non ainsi que des bénévoles.

Si vous êtes intéressés, adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation. »



Relais Petite Enfance

(Elven, Monterblanc, Saint-Nolff, Sulniac, Trédion, Tréfléan)

Le RIPAM change de nom à la demande de la CAF.

Le RIPAM devient le « Relais Petite Enfance ».

Contact : 02 97 45 58 66 – rpe-argoet@saint-nolff

Contact :
 5 rue de la Grotte 56250 Saint-Nolff
 Tél. 02 97 45 41 87



AMPER, service à domicile

AMPER contribue toujours plus à l'amélioration de la qualité de ses interventions sur votre territoire !

Depuis plus de 25 ans, l'association AMPER œuvre sur le Morbihan afin de dispenser des services à domicile de très grande qualité. Attentive aux innovations sociales, AMPER a depuis longtemps contribué à l'amélioration des conditions de travail de ses salariés. En voici quelques exemples :

Afin de vous garantir des prestations de qualité constante, un soin particulier est accordé à l'accueil, la formation et l'accompagnement des nouveaux salariés intégrant la structure. Un tout nouveau dispositif de tutorat vient d'être mis en place. Il vous garantit des interventions de qualité constante et vous permet d'être sereins tout au long de l'année.

Dans la dynamique de la réforme d'octobre 2021 portant sur la Convention Collective des métiers du service à la personne, AMPER a revalorisé la rémunération de ses intervenants. Cela a rendu plus attractifs les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile en les adaptant à l'évolution de vos besoins.

Récemment, grâce au soutien du Conseil Départemental, AMPER a mis à disposition de ses équipes 120 véhicules de service hybrides. Il est probable que vous voyiez les véhicules AMPER sillonner votre commune. Comptant actuellement 350 intervenants à domicile, le but est de pouvoir encore étendre cet avantage.

Les efforts d'AMPER ne s'arrêtent pas là. Actuellement, les nouveaux conducteurs qui se rendent chez vous sont formés à l'écoconduite. Cette formation personnalisée permet d'apprendre les bons gestes pour réduire l'impact environnemental de leurs déplacements à votre domicile (diminution de la consommation de carburant et des consommables), tout en augmentant leur sécurité sur les trajets.

Enfin, AMPER a déployé son baromètre social auprès des intervenants à domicile. En affichant 80 % de taux de satisfaction concernant l'environnement de travail, ce résultat montre que l'association reste à l'écoute des demandes de ses salariés sur des sujets comme la formation ou sur les besoins de temps d'échanges entre collègues par le biais de réunions d'équipes.

Le maintien à domicile ne s'improvise pas : durant ces 25 années, AMPER s'est adapté à l'évolution socio-démographique de votre territoire, et cela pour votre confort et votre sérénité ainsi que ceux de votre entourage. Grâce aux multiples partenariats avec les professionnels de santé et médico-sociaux, nous portons un soin particulier à l'amélioration constante du service que nous vous devons.

**Vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble des services qu'AMPER propose sur votre commune ?
Appelez le 02 97 46 51 97**



DEMANDEZ-NOUS CONSEIL

02 97 46 51 97

ET DANS NOS AGENCES



Association AMPER
6 av. G^{al} Borgnis Desbordes
CS 40335
56018 VANNES


contact@amper-asso.fr
amper.asso.fr



SERVICES à DOMICILE

GARDE
D'ENFANTS

MÉNAGE
REPASSAGE

JARDINAGE

AIDE ET MAINTIEN
À DOMICILE

LIVRAISON
DE REPAS

AIDE AUX
AIDANTS

AMPER VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

VOS AVANTAGES



SÉRÉNITÉ
Aucune formalité administrative
Clé en main



ÉCONOMIES
50% de crédit d'impôts



FLEXIBILITÉ
Des interventions modulables
selon vos besoins



QUALITÉ
Des intervenants formés et qualifiés
25 ans d'expérience



SATISFACTION
Du temps en plus pour vous



FACILITÉ
Possibilité de paiement
en Césu pré financé



APS



Appui au
**PARCOURS
DE SANTÉ**



60 ans ou plus : UN OBSTACLE DANS VOTRE PARCOURS DE VIE ?

En lien avec la santé ou l'autonomie .
Pour vous-même ou vos proches ?

Espace Autonomie Santé :
Une équipe de professionnels pour vous informer,
accompagner, soutenir.
Tél. 02 97 48 97 97 / Mail : accueil@aps56.org

Le PAEJ

BESOIN D'UN ESPACE D'ÉCOUTE, DE PAROLE, DE CONSEILS ?

Le Point Accueil Écoute Jeunes s'adresse :

- ▶ Aux jeunes de 12 à 25 ans, souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler (mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques, relations amoureuses, questionnements)
- ▶ Aux parents qui s'interrogent sur leur rôle éducatif, sur l'adolescence...



Le **PAEJ** vous accueille à **Vannes**, dans les locaux de la Résidence Habitat Jeunes du Mené (près de Monoprix).
D'autres accueils sont possibles à :
Questembert, Grand-Champ et Auray.

Vous pouvez contacter :
Mme Le Goff : 06 48 60 62 40
Mail : contact@paej-paysdevannes.fr
L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

INFO TABAC

On parle du tabac : envie de diminuer ? d'arrêter ?

CONSULTATION OFFERTE AVEC UN TABACOLOGUE À LA CPAM DU MORBIHAN : 60 RUE ANITA CONTI À VANNES

Inscrivez-vous sur :

prevention.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr

Nous vous rappellerons pour fixer un RDV
(Nombre de places limitées)



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun



VAGUE DE CHALEUR

Se rafraîchir en toute sécurité en période de COVID



Ventilation mécanique (VMC)

- ✓ Utiliser des filtres avec une bonne performance et bien les entretenir (exemple : filtres HEPA)
- ✓ Nettoyer et entretenir l'installation régulièrement
- ✓ Arrêter ou réduire le mode recyclage de l'air



Ventilateur

- ✓ A domicile, en l'absence de malade
- ✓ Seul dans une pièce en dehors du domicile
- X Dans les espaces clos collectifs même en l'absence de malades



Brumisateurs

- ✓ Brumisateurs utilisés seuls
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces semi-clos ou ouverts en l'absence de flux d'air orienté vers des personnes
- ✓ Brumisateurs + ventilateurs dans les espaces clos si une seule personne présente dans la pièce



Climatisation individuelle ou collective

- ✓ Nettoyer et entretenir régulièrement les installations
- ✓ Utiliser des filtres ayant une bonne performance sanitaire (ex : HEPA) et correctement entretenus

Pour plus d'informations :
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule



Partenariat entre votre commune et l'Association de Téléassistance Présence Verte



DE QUOI S'AGIT-IL EXACTEMENT ? Un technicien Présence Verte vient équiper votre domicile d'un boîtier transmetteur associé à un bracelet ou collier déclencheur. Si vous êtes en difficulté (chute, malaise, démarchage abusif, ou tout autre problème) un simple appui vous permet d'être mis en relation avec nos opérateurs, qui prendront le relais auprès de vos proches, des services de secours ou de la gendarmerie, selon la situation. C'est également un accès à nos conseillers formés à l'écoute, si vous ressentez le besoin de parler.



TÉLÉASSISTANCE AU DOMICILE
www.marque-nf.com

► ACTIV'ZEN POUR LE DOMICILE

- Un boîtier de connexion à la centrale d'écoute
- Un déclencheur étanche (médaillon ou bracelet)
- Un déclencheur supplémentaire offert (couple)
- Option possible détecteur de chute brutale



► ACTIV'MOBIL (EN EXTÉRIEUR)

Petit médaillon avec GPS intégré et interphonie. En cas d'agression, chute ou malaise, géolocalisation volontaire par déclenchement sur bouton d'alerte, mise en relation avec la centrale en fonction mains-libres.

- Un système nomade
- Étanche, léger
- Autonomie 5 à 6 jours
- 45 g



Installation possible même sans ligne téléphonique et sans box.
Services d'écoute et appels de convivialité inclus dans l'abonnement 50 % de réduction ou crédit d'impôt.

PRÉSENCE VERTE, ÉGALEMENT ACTEUR DE LA PRÉVENTION :

L'association est régulièrement sollicitée pour **un soutien sur les actions de prévention** : Lutte contre l'isolement, prévention des risques au domicile, habitat adapté, prévention sur la sécurité au domicile (intrusion, démarchage abusif...) avec la Gendarmerie, simulateur de perte d'autonomie pour les aidants proches/ familiaux et professionnels.

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat de **frais d'installation et de mise en service réduits: soit 24,50 € au lieu de 49 €.**

Pour tout renseignement et une **démonstration gratuite.**
Contactez votre Mairie ou PRÉSENCE VERTE au **02 97 46 51 23** ou par mail sur **paysdouest@presenceverte.fr**



Communiqué



ÉLAGUER AUX ABORDS DES LIGNES ÉLECTRIQUES : UNE ACTION INDISPENSABLE !

► L'ÉLAGAGE : UN ENJEU POUR TOUS

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité d'alimentation en électricité. L'élagage répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

► LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des travaux d'élagage aux abords des réseaux électriques.

Enedis intervient avec l'accord du propriétaire des arbres.

Lorsque les arbres sont sur une propriété privée et débordent sur le domaine public, l'élagage aux abords du réseau basse tension est facturé au propriétaire des arbres. Dans les autres cas, Enedis prend en charge le coût de l'élagage.

► LA RESPONSABILITÉ DE VOS ADMINISTRÉS

Les propriétaires des arbres ont la responsabilité de l'élagage des arbres situés sur leurs propriétés.

Lorsque les branches débordent sur le domaine public et sont à proximité des ouvrages électriques, les propriétaires peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer eux-mêmes après avoir réalisé une DT-DICT* (déclaration de travaux).

Pour déclarer ses travaux en 1 clic :

<http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>
ou bzh-dict@enedis.fr

► LE BON CONSEIL : UN ÉLAGAGE RÉGULIER

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

BON À SAVOIR !

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. À titre d'information, le coût moyen des dégâts enregistrés sur les années passées est de l'ordre de 6 000 €.

Service client Enedis : 09 70 83 19 70

Le Contrat d'Engagement Jeune



LE CEJ QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un parcours entièrement personnalisé de 6 mois (prolongation possible) avec l'objectif de t'aider à définir ton projet professionnel et à trouver un emploi.



Quand tu signes un contrat, tu bénéficies :

- d'un accompagnement par un conseiller dédié qui te suit tout au long de ton parcours et jusqu'à ce que tu trouves un emploi ou une formation
- d'un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités, en groupe et en individuel, que tu construis avec ton conseiller.
- d'une allocation pouvant aller jusqu'à 500 € par mois en fonction de tes ressources et sous conditions de respecter tes engagements.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Tu as entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Tu n'es pas en formation ou étudiant(e)
- Tu souhaites être accompagné(e) dans tes démarches et bénéficier d'un soutien financier

Nous pouvons t'accompagner dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune !

INTÉRESSÉ(E) ?

Prends contact avec la Mission Locale :
au 02 97 01 65 40 ou sur le site mlpv.org
Si tu es déjà accompagné(e) par la Mission Locale, appelle ton conseiller ou ta conseillère !

MISSION LOCALE

- > Siège - Zone du Prat
1 allée de Kérivho - 56000 VANNES
- > Centre-ville de Vannes - 1 rue de la Loi



Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

VIGILANCE SÉCHERESSE, ADOPTONS LES BONS GESTES !

LE TRI NE PREND PAS DE VACANCES !

6 MAI 2022

SÉCHERESSE

Le Morbihan est placé en vigilance

Depuis le mois de novembre 2021, les précipitations mensuelles et le niveau des nappes phréatiques sont inférieurs à la normale sur le département du Morbihan. En application de l'arrêté préfectoral portant arrêté cadre sécheresse signé le 18 mars 2022, le département du Morbihan est placé en état de vigilance à compter du 6 mai 2022. Il est recommandé d'adopter un comportement quotidien solidaire dans les usages de la ressource en eau. La situation fait l'objet d'un suivi attentif des services de l'Etat.

SOYONS TOUS CITOYENS. ECONOMISONS L'EAU
ECONOMISER L'EAU
c'est protéger la ressource
mais aussi réduire ses dépenses !

A LA MAISON	AU JARDIN
<p> Ne faites pas tourner les lave-linge ou les lave-vaisselle à moitié vides</p> <p> Ne laissez pas couler l'eau en permanence pendant la toilette</p> <p> Préférez les douches aux bains : Un bain consomme 5 fois plus d'eau</p> <p> Installez des appareils qui réduisent la consommation d'eau Une chasse d'eau économique consomme 2 fois moins d'eau</p> <p> L'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes</p> <p>La chasse aux fuites Pour lutter contre les fuites, surveillez votre consommation d'eau au compteur</p> <p>20% Les fuites représentent 20% de la consommation d'un foyer</p> <p> Un robinet ou une chasse d'eau qui fuit = centaines de m³ par an</p>	<p> 1 binage = 2 arrosages</p> <p> Le paillage protège du froid mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol</p> <p> Arrosez tard le soir, l'évaporation sera réduite</p> <p> Utilisez plutôt un arrosoir qu'un tuyau d'arrosage</p> <p> Utilisez des techniques économes : goutte-à-goutte...</p> <p> Réglez correctement vos appareils d'arrosage automatique</p> <p> Recueillez l'eau de pluie pour arroser</p> <p> Faites plutôt 2-3 arrosages copieux par semaine que des petits arrosages quotidiens</p> <p>Tenez compte de la pluie prévue ou tombée</p> <p>N'arrosez pas les pelouses qui reverdiront très bien au retour des pluies</p>

PROMENADE TERMINÉE, POUR VOS DÉCHETS AUSSI IL EST TEMPS DE RENTRER !

Respectez la nature de ce lieu, gardez et triezy vos déchets.

Et si vous optiez pour le compostage ?

L'agglomération met à disposition gratuitement des composteurs individuels ou collectifs. Les distributions s'accompagnent d'un temps de formation obligatoire sur le compostage et sur le recyclage sur place des végétaux.

Renseignements auprès du Service Collecte des déchets : 02 97 68 33 81





Argoët Info Services

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR L'ACCÈS AUX DROITS

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Argoët info services permet aux usagers :

- ▶ D'être accompagné sur leurs démarches administratives
- ▶ D'être informé sur les services de l'agglomération (mobilité, déchets, tourisme, informations énergie, ...)
- ▶ D'être accompagné dans leurs recherches d'emploi
- ▶ D'être reçu par des partenaires (mission locale, assistante sociale, conciliateur de justice, ...)
- ▶ D'accéder à des ordinateurs connectés en libre-service et d'être accompagné et/ou formés aux outils numériques.
- ▶ D'assister à des rendez-vous thématiques d'actualité (impôts, retraite...)

Elle est également au service des professionnels du territoire pour :

- ▶ Leurs recrutements
- ▶ Le développement de leurs compétences dans le cadre d'actions collectives (Améliorer sa visibilité numérique en partenariat avec la CMA, dématérialisation des marchés publics, ...)
- ▶ La mise à disposition d'ordinateurs, de bureaux, salle de réunion avec visioconférence.

CONTACT :

Argoët info services - 1 rue de l'Europe - 56250 Elven - Tél. 02 22 07 42 60 - argoetinfoservices@gmvagglo.bzh
lundi, mercredi, vendredi : 9h-12h30 ; 13h30-17h / mardi : 9h-12h30 / jeudi : 12h30-18h30

Le service Créacéo à Trédion

Créacéo est un service de Transport sur réservation.

Vous appelez le **02 97 01 22 88** (au plus tard la veille avant 17h) pour réserver votre transport (arrêts Créacéo de Trédion : **Le Rodouër / Les Bruyères / Trédion St-Christophe**) pour rejoindre **Elven centre** (ligne 20) ou **Saint-Nolff mairie** (ligne 8) à des horaires définis.



Le service Créacéo fonctionne du **lundi au vendredi entre 9h et 16h, le samedi entre 9h et 18h** avec un ticket de bus ou un abonnement (hors scolaires).

Une question ? N'hésitez pas info@kiceo.fr / 02 97 01 22 88 ou www.kiceo.fr



KICÉO scolaire 2022

POUR TOUS LES ABONNEMENTS EN VENTE
À PARTIR DU 6 JUIN 2022

COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?

Abonnez-vous sur KICEO.FR

PAR CORRESPONDANCE :

Envoyez dès maintenant et de préférence avant le 6 juillet :

- ▶ votre demande d'inscription remplie et signée,
- ▶ une photo d'identité **INDISPENSABLE** en cas de première inscription,
- ▶ votre paiement par chèque à l'ordre de Kicéo qui sera **ENCAISSÉ MI-SEPTEMBRE** ou le mandat de prélèvement SEPA et le RIB (si vous optez pour l'abonnement -26),
- ▶ les pièces justificatives si vous demandez une dérogation à la carte des secteurs de transports scolaires à : Kicéo - Pôle Relation Clients
CS 30202 - 56006 Vannes Cedex.

Vous recevrez votre carte et/ou votre coupon pour septembre 2022 par courrier À PARTIR DU 24 AOÛT.

NOUVEAUTÉ 2022

PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR KICEO.FR !

Dans les points de vente Kicéo

Horaires d'ouverture entre le mercredi 17 août et le samedi 3 septembre 2022.

INFOBUS - Place de la République

- ▶ de 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi
- ▶ de 8h30 à 12h30 le samedi 20 août
- ▶ de 8h30 à 17h les samedis 27 août et 3 septembre

Dépôt KICÉO - Z.A de Kerniol 45, rue des Frères Lumière

- ▶ de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi
- ▶ de 8h30 à 12h30 le samedi 27 août



INFOS PRATIQUES

1^{ÈRE} INSCRIPTION -26 OU SCOLAIRE

PHOTO D'IDENTITÉ INDISPENSABLE

- > une photo d'identité récente (34 x 41 mm)
- > le formulaire rempli et signé
- > le paiement

Le formulaire est téléchargeable sur :
www.kiceo.fr rubrique "Mon titre"

RÉINSCRIPTION SCOLAIRE

- > le formulaire rempli et signé
- > le paiement

Votre carte reste valable aussi longtemps que les renseignements y figurant sont exacts.

RÉDUCTIONS

FAMILLES NOMBREUSES

UNE RÉDUCTION DE 50 % EST ACCORDÉE AUX ABONNÉS D'UNE MÊME FAMILLE, À PARTIR DU 3^{ÈME} ABONNEMENT ANNUEL, HORS ABONNEMENT ÉTUDIANT.

Présentez-vous à Infobus ou au dépôt de Kerniol, muni d'un livret de famille ou d'un justificatif certifiant que tous les bénéficiaires appartiennent à la même famille et sont domiciliés à la même adresse.

La réduction de 50 % est accordée sur l'abonnement le moins cher.

Les abonnements doivent être achetés en même temps.

EN CAS DE PERTE OU VOL

POUR L'ABONNEMENT -26

ANNUEL : le coupon perdu ou volé coûte 15 € (dans la limite de 2 duplicatas par an).

MENSUEL : il n'est pas délivré de duplicata.

POUR L'ABONNEMENT SCOLAIRE

Le remplacement du coupon perdu ou volé coûte 15 €. Les carnets 10 voyages ou l'abonnement -26 mensuel peuvent présenter une alternative au remplacement du coupon perdu ou volé.

Le duplicata est réalisé à Vannes à Infobus, Place de la République, et au dépôt de Kerniol (photo d'identité nécessaire).



Piscine Aquagolfe Elven

CONTACT

Allée Claudie Haigneré - Elven

Tél. 02 90 79 50 00 / aquagolfe.elven@gmvagglo.bzh

Jours et horaires d'ouverture à consulter sur le site : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/aquagolfe-elven



DIGGY par ici les secrets !

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

NOUVEAUTÉ :

Découvrez les secrets des mégalithes des Landes de Lanvaux grâce à un nouveau parcours (Trédion, Colpo, Grand Champ, Plaudren). Il suffit de télécharger l'appli gratuitement et de se lancer ! Des cadenas permettent de se situer par rapport aux secrets. On peut y accéder dans l'ordre souhaité. Un indice en photo permet d'identifier que le visiteur est bien au bon endroit. À 20 mètres environ du secret, une notification indique que l'on peut accéder à la vidéo. Une fois visionnée, on peut continuer et partir découvrir le secret suivant symbolisé par un cadenas fermé. A la fin du parcours, le visiteur bénéficie ponctuellement d'un goodies remis à l'office de tourisme.

Retrouvez Diggy sur <https://www.diggy-secrets.com/>, sur Facebook et Instagram



Les Petits Passeurs

Du 2 avril au 2 octobre 2022, les deux liaisons maritimes saisonnières de l'agglomération reprennent du service.



Elles vous permettent de relier en quelques minutes de traversée Vannes-Conleau et Séné-Barrac'h ou Séné-Montsarrac et Saint-Armel-Le Passage.

Embarquez à pied ou à vélo pour rejoindre les sentiers côtiers, les ports, les plages ou encore le centre-ville de Vannes.

Consulter les tarifs, périodes et horaires d'ouverture : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/petitspasseurs>

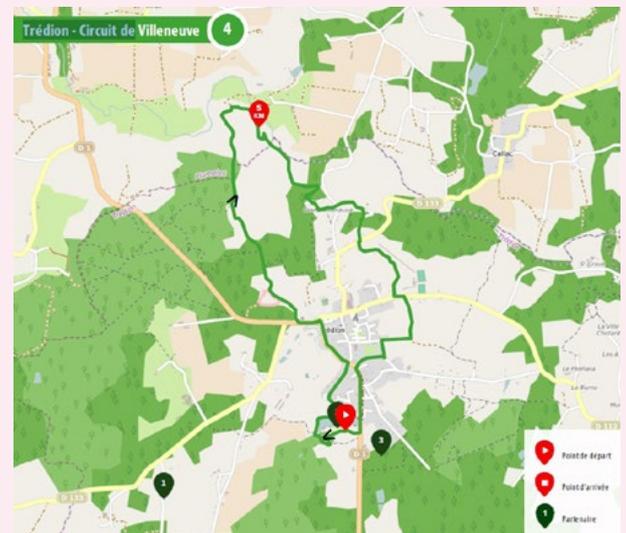
Station Trail

CIRCUIT DU VILLENEUVE - 11 KM

Le circuit de Villeneuve s'inscrit dans le cadre de la première station trail de Bretagne portée par Golfe du Morbihan-Vannes Tourisme. Le projet a vocation à accompagner l'image sportive du territoire et à dynamiser l'arrière-pays, la découverte des Landes de Lanvaux. Parcours balisé.

Le circuit de Villeneuve emprunte essentiellement des sentiers forestiers, très peu de routes goudronnées, sauf dans le bourg à l'arrivée.

Téléchargez l'appli On Piste et laissez vous guider tout au long du parcours.





Repartez à l'aventure avec Mys'terre du golfe !

Prêts pour mener une enquête grandeur nature avec l'agglomération ?



Avec Mys'terre du Golfe, vivez une expérience immersive et ludique qui vous transportera dans deux aventures : voyage dans les Landes de Lanvaux les secrets les eaux ensorcelées.

Armé de votre livret d'enquête, vous devrez résoudre énigmes et casse-têtes.

Ce jeu gratuit, ouvert à tous et praticable à l'année, permet de découvrir de façon originale les richesses du territoire parfois méconnues. <https://youtu.be/VrNiSNZLWJO>

Pour plus d'informations : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/mysterre-du-golfe-episode1-09>

Géovélo, une application mobile

Géovélo est une application mobile 100% vélo. Elle vous permettra de découvrir gratuitement tous les itinéraires cyclables du territoire.

QUE PERMET GÉOVÉLO ?

Via l'application mobile ou le site internet, vous pourrez calculer / planifier votre itinéraire vélo qu'il soit à vocation utilitaire ou touristique avec la proposition de quelques boucles pour découvrir le patrimoine qui vous entoure par exemple.

Cette application vous permettra également de bénéficier d'un guidage en temps réel, de connaître les services vélos à proximité (stations de gonflage-réparation, stationnements sécurisés, stations Vélocéo...) ou encore de signaler des anomalies.

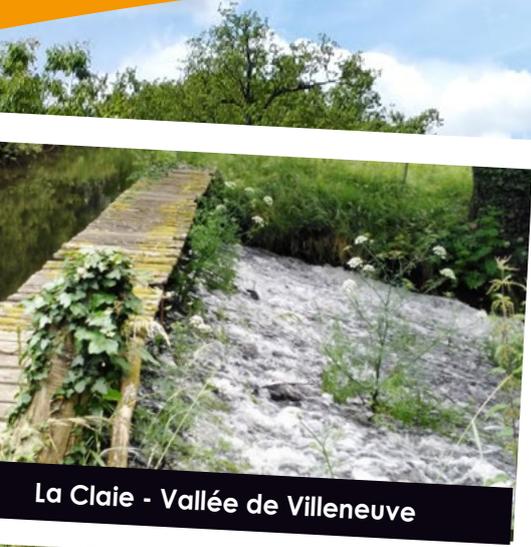
Alors tous en selle pour tester cette nouvelle appli disponible dès à présent sur le territoire !



Trédion



Château de Trédion



La Claie - Vallée de Villeneuve



Étang aux Biches



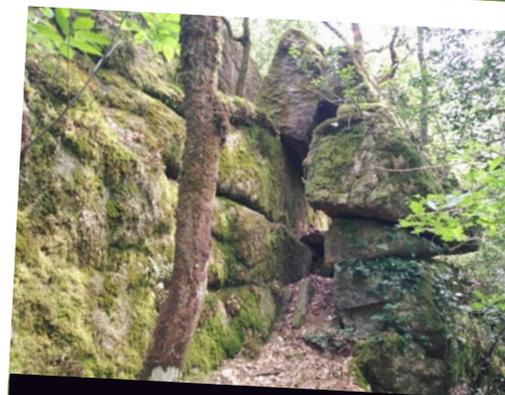
Croix de la Chapelle
St Nicolas



Square Arnaud Belframe



Entrée de la commune



La Maison du Loup

Vous pouvez également retrouver toutes ces informations sur le site internet de la commune :

www.tredion.fr